
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 23 mars 2007

Plus de 900 000 \$ pour des travaux routiers et un centre de recyclage régional dans deux collectivités de Peace Country

Comté de Northern Sunrise, Alberta – Les résidents du comté de Northern Sunrise et du district municipal de Mackenzie profiteront des retombées de deux projets d'infrastructures visant à améliorer la sécurité routière et à réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges.

Un investissement conjoint fédéral-provincial de 610 806 \$ permettra de financer la construction du centre de recyclage régional de Peace Country dans le comté de Northern Sunrise County. Ce centre a pour but de réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges régionales en récupérant les matières recyclables, récupérables et compostables en vue d'autres usages.

Un investissement conjoint fédéral-provincial de 300 000 \$ permettra au district municipal de Mackenzie d'améliorer des routes et des trottoirs dans le hameau de La Crête.

Par l'entremise du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 910 806 \$ dans les deux projets.

Chris Warkentin, député fédéral de Peace River, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Frank Oberle, député provincial de Peace River, au nom de Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé les investissements aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada répond aux besoins des citoyens du Nord de l'Alberta par des mesures concrètes, a déclaré le député Warkentin. L'investissement de 910 806 \$ annoncé aujourd'hui améliorera la qualité de vie des résidents de la région, car il permettra d'offrir une meilleure infrastructure routière et de gérer les déchets domestiques d'une manière plus respectueuse pour l'environnement. »

« Le projet d'amélioration des routes et des trottoirs contribuera au renforcement des infrastructures du pays et le nouveau centre de recyclage aidera à réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges, ce qui contribuera à la viabilité de la communauté, a indiqué le député provincial Oberle. Ces projets permettront aussi de mieux gérer les pressions démographiques et d'améliorer la qualité de vie des Albertains et des Albertaines; deux des cinq priorités du premier ministre Stelmach. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté de Northern Sunrise

Centre de recyclage régional de Peace Country

Investissement conjoint fédéral-provincial : 610 806 \$ (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet a pour but d'envoyer le moins possible de déchets recyclables, récupérables et compostables, ainsi que les matières végétales résiduelles, dans les décharges régionales. Équipée d'un système solaire passif, la nouvelle installation de traitement des déchets solides aura un rendement énergétique élevé et pourra servir d'abri en cas de catastrophe naturelle.

District municipal de Mackenzie

Réfection de la 102 Street et de la 91st Avenue dans le Hameau de La Crête

Investissement conjoint fédéral-provincial : 300 000 \$

Le projet consiste à installer un réseau d'égout pluvial, une bordure, un caniveau, un trottoir et un dallage le long de la 101 Street, de la 89 à la 91 Avenue, et le long de la 91 Avenue, de la 101 à la 102 Street, dans le hameau de La Crête.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA est consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 \$ a aussi été mis de côté à l'intention de municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes a lieu au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.